



# Camp de jour relâche scolaire

Un seul formulaire par participant.

Loisirs Bon-Pasteur

387, boul. des Prairies, Laval-des-Rapides (Québec) H7N 2W4

Téléphone: (450) 669-2151 Télécopieur: (450) 669-2902

courriel : [info@loisirsbonpasteur.com](mailto:info@loisirsbonpasteur.com)

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_ APP. : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

Téléphone maison : \_\_\_\_\_ Tél travail/cell (parent): \_\_\_\_\_

Date naissance : \_\_\_\_\_ No. Carte Avantage Laval : \_\_\_\_\_  
(Sous le code barre à l'arrière de la carte) (6 chiffres)

Numéro Carte Assurance Maladie : \_\_\_\_\_ Expiration : \_\_\_\_\_

Nom parent payeur : \_\_\_\_\_ N.A.S (relevé 24) \_\_\_\_\_

Personne à rejoindre en cas d'urgence : \_\_\_\_\_ Lien : \_\_\_\_\_

Téléphone en cas d'urgence : \_\_\_\_\_ ou \_\_\_\_\_

*Veuillez cocher les journées pour lesquelles vous inscrivez votre enfant :*

Lundi \_\_\_\_\_ Mardi \_\_\_\_\_ Mercredi \_\_\_\_\_ Jeudi \_\_\_\_\_ Vendredi \_\_\_\_\_

Est-ce que votre enfant parle français? \_\_\_\_\_ Si non quelle langue? \_\_\_\_\_

Niveau Scolaire actuel : \_\_\_\_\_ École : \_\_\_\_\_

Renseignements médicaux : (allergies, maladie chronique, médicaments) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Aucun : \_\_\_\_\_ (veuillez initialiser)

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Réservé à l'administration

COÛT TOTAL:	(25 \$ / jour ou 115 \$ / semaine)	_____ jours	_____ \$
FRAIS D'INSCRIPTION	(Si non payé en septembre ou janvier)	+	8 \$
CARTE AVANTAGE	(Si non payé en septembre ou janvier)	+	25 \$

Mode de Paiement : Comptant : \_\_\_\_\_ Interac : \_\_\_\_\_ **Grand Total: = \_\_\_\_\_ \$**

Chèque : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ **Paiement de : \_\_\_\_\_ \$**

Reçu no : \_\_\_\_\_ **Solde : \_\_\_\_\_ \$**

Par : \_\_\_\_\_ **Solde : \_\_\_\_\_ \$**

## Politique d'inscription

Seul un dépôt de 25% de l'ensemble des frais rendu au secrétariat des Loisirs assurera la réservation de votre place (aucune réservation par téléphone, fax ou courriel). Nous acceptons les paiements comptants, par chèque ou INTERAC. Les chèques peuvent être post-daté au plus tard 1 semaine avant le début de la relâche. Des frais supplémentaires de \$15 vous seront facturés pour tous paiements retournés par votre institution financière.

*Des frais d'inscriptions de \$8.00 par enfant sont exigibles et sont applicables pour la période de douze (12) mois entre septembre et le mois d'août de l'année suivante. Si votre enfant était inscrit à l'une de nos activités depuis septembre dernier, vous n'avez pas à payer ces frais. Ces frais ne sont pas remboursables en cas d'annulation.*

Pour vous inscrire à notre camp de jour, Ville de Laval exige que vous possédiez la Carte Advantage Laval. La carte est gratuite et vous pouvez vous la procurer dans les bibliothèques municipales. Tous les non-résidents de Laval de même que les citoyens de Laval ne possédant pas la carte seront tenus de déboursier \$ 25.00 qui sera remis à la ville de Laval. Les frais annuels de \$25.00 sont valides pour une période de douze (12) mois entre septembre et le mois d'août de l'année suivante et ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

## Politique de remboursement

Les motifs suivants seront admissibles à l'obtention d'un remboursement (avec preuve à l'appui) :

- Déménagement à plus de 25 kilomètres des Loisirs Bon-Pasteur
- Raison d'ordre médical
- Changement d'horaire de travail/vacances du parent payeur

Aucun remboursement ne sera accordé, peu importe le motif, pour des journées d'absence au cours du séjour. **(Veillez nous aviser par téléphone ou courriel le matin de l'absence de votre enfant)** Aucun remboursement ne sera effectué pour un séjour déjà débuté. En cas d'annulation d'un séjour par le camp des Loisirs Bon-Pasteur, le remboursement des frais est alors complet. Des frais administratifs de \$20.00 par enfant seront retenus pour une annulation faite au plus tard 7 jours avant le début du camp.

## Politique en matière de responsabilité civile

Avec votre signature du formulaire d'inscription, en tant que tuteur légal de l'enfant, vous acceptez les risques de l'entraînement liés à la pratique des activités du camp de jour, dégageant en conséquence les Loisirs Bon-Pasteur et ou le moniteur/animateur, de toute responsabilité, en cas d'accident de quelque nature qu'il soit, et renonçant à tout recours contre les Loisirs Bon-Pasteur et ses administrateurs ainsi que ses moniteurs/animateurs.